



Moutier & Jura bernois

SONVILIER

Un festival un brin dépoussiéré

L'association Les concerts de Sonvilier organise pour la troisième fois un festival musical printanier à l'église de Sonvilier. Quelques petits changements sont toutefois à prévoir pour cette fête de la musique de chambre. Si les deux dernières éditions proposaient quatre concerts sur toute l'année, ils seront cette fois donnés durant trois week-ends consécutifs.

Que résonne la musique

L'association souhaite, avec ce changement de formule, se faire connaître davantage, selon Jeanne-Lise Treichel, coordinatrice du festival. Elle précise également l'objectif de l'association: «L'idée est venue lorsque l'église de Sonvilier a acquis un piano de concert. Le but est vraiment de faire vivre musicalement cet endroit.»

Lors du premier week-end, le 27 avril à 19 h 15 et le 28 avril à 17 h 15, un duo chant

et piano et des sonates de Beethoven, Schumann et Prokofiev sont respectivement au programme.

Partenariat avec «Oreille sans détour»

Une semaine plus tard, les concerts de Sonvilier se sont associés à Oreille sans détour, afin de proposer deux concerts d'improvisations libres d'un duo de tuba et de piano pour le premier (4 mai à 19 h 15) et du saxophoniste Urs Leimbacher pour le deuxième (6 mai à 17 h 15).

Le 11 mai à 19 h 15, trois instruments d'origine baroque et un clavecin feront résonner des sonates. Enfin, le 12 mai à 17 h 15, des trios de Brahms et Chostakovitch ravivent le public.

Cette année, l'association est soutenue par la commune de Sonvilier et tous les artistes jouent bénévolement. Entrée libre, collecte.



Le festival de l'association Les concerts de Sonvilier change légèrement de formule avec six concerts en trois week-ends.

MOUTIER

L'opérateur Salt tient à son antenne

L'opérateur Salt tient toujours à installer une nouvelle antenne de téléphonie mobile dans le quartier de Chantemerle, à Moutier.

Il a déposé un recours contre la décision de la Préfecture du Jura bernois, laquelle lui a refusé le permis de construire pour des raisons essentiellement esthétiques.

Le géant de la télécommunication critique le manque d'implication de la Municipalité dans ce dossier.

De leur côté, les opposants au projet réfléchissent à leurs moyens d'action.

L'opérateur Salt n'est pas resté de marbre face à la décision de la Préfecture du Jura bernois de ne pas lui octroyer un permis de construire pour l'installation d'une antenne à la rue des Chênes, en face de l'école primaire de Chantemerle à Moutier. Les nombreux opposants au projet – six oppositions déposées dont celle de la Municipalité, et une collective munie de 800 signatures – pensaient avoir gagné une bataille le 4 mars dernier lors de la publication des instances cantonales. Une bataille oui, mais pas la guerre. Et tout le monde s'en doutait.



Salt envisage d'installer une antenne de téléphonie mobile sur ce localisé situé en face l'école de Chantemerle. Les opposants craignent notamment pour la santé des enfants.

Alors que la levée de bouillottes s'expliquait plutôt par les inquiétudes liées aux rayonnements non ionisants (RNI), la Préfecture du Jura bernois a basé sa décision sur des critères esthétiques, estimant que l'antenne ne s'intègre pas et altère les qualités existantes d'un site bâti «particulièrement harmonieux». Pas un mot sur les risques sanitaires potentiels, lesquels ont incité récemment plusieurs cantons à prononcer un moratoire contre l'installation de nouveaux mâts. À l'aune du principe de précaution.

Autre emplacement?

Dans son recours adressé le 3 avril à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Ber-

ne, l'opérateur Salt souligne qu'il avait déjà demandé en 2007 à la Municipalité de Moutier de lui proposer un emplacement pour une nouvelle antenne, celle installée sur le site de Tornos devant être démantelée. «La commune n'a jamais fait suite à cette invitation», regrette-t-il.

S'agissant de la protection du site bâti et de la clause esthétique, Salt estime qu'une pesée d'intérêts est nécessaire. «En application du principe de proportionnalité et vu l'importance de l'intérêt public à bénéficier d'un réseau de téléphonie mobile, cette atteinte temporaire (n.d.l.r.: l'antenne est installée pour une durée de 10 à 20 ans) peut être autorisée sans menacer les objectifs de préservations», assure-t-il.

Ne pas baisser les bras

Du côté de l'opposition, on regrette évidemment que les principales craintes émises ne soient pas prises en considération. Alors que l'arrivée de la 5G soulève de nombreuses questions et que les résultats d'expertises scientifiques indépendantes sont attendus concernant l'impact des RNI sur la santé, on se dit dans tous les cas déterminés à ne pas baisser les bras. La prise de position de la Municipalité est attendue. Les citoyens, eux, sont déjà nombreux à vouloir continuer la lutte, même si la poursuite de la procédure administrative pourrait coûter cher. Une action sera menée dans tous les cas. Reste à connaître la forme qu'elle prendra.

TRAMELAN

Des nuisances à la Chautenaite

Les travaux dans le quartier de la Chautenaite, à Tramelan, occasionnent des nuisances mardi 30 avril. En raison d'une nouvelle étape de bétonnage sur le chantier, l'entreprise en charge de l'ouvrage devra d'urgence aux horaires inscrits au règlement de police administrative. Les travaux débuteront à 5 h 30 et s'acheveront vers 18 h 30, sans pause. Via un communiqué, les autorités communales indiquent avoir donné leur accord à cette dérogation spéciale et notent que les travaux pourraient être avancés ou retardés d'un jour.

BIENNE

Couture et café demain à la Maison Calvin

Un nouveau rendez-vous des ateliers Café-couture se tiendra à la Maison Calvin, à Bienne, demain de 13 h 30 à 16 h. Organisé notamment par l'InfoQuartier de Mâche, en collaboration avec l'église réformée, l'événement permettra entre autres aux participants d'effectuer diverses réparations. À noter qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

RECONVILIER

Les lapins une dernière fois en retard avec les Tréteaux d'Orval

Le week-end s'annonce chargé au théâtre de l'Atelier, à Reconvilier. La troupe résidente, les Tréteaux d'Orval, y proposera ses trois dernières représentations de la pièce Les lapins toujours en retard. Génie d'Ariane Moutier, cette comédie drôle et poétique entraîne le spectateur dans le quotidien de deux sœurs jumelles que tout oppose. Début du spectacle demain et samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h. Réservations conseillées au numéro 079 453 56 47.

BIENNE

Une première séance pour l'A5

Une première séance de travail au sujet du projet de contournement de Bienne par l'axe ouest de l'A5 a eu lieu ce mardi. Pour rappel, un processus de dialogue avait été lancé en fin d'année dernière suite aux nombreuses oppositions.

Selon un communiqué des opposants au projet définitif, les premiers échanges ont principalement servi à fixer des règles du jeu transparentes et équitables. Ils ont notamment demandé la recher-

che d'un large consensus plutôt qu'une simple majorité. Autre point central, l'information constante de la population quant à l'avancement et aux dépenses liées au processus de dialogue a été espiègle. L'équipe centrale de onze personnes se retrouvera encore le 13 mai pour définir les objectifs. Quant aux 50 membres du groupe de dialogue, ils se réuniront le 27 mai, date à partir de laquelle ils pourront prendre les premières décisions.

SORNETAN

De jeunes amateurs de théâtre sur les planches

Il y avait de l'agitation hier matin, dans les locaux du Centre de Sornetan. Comme chaque année, le site accueille cette semaine une soixantaine d'écoliers inscrits au traditionnel camp de théâtre mis sur pied par la Coordination jeune public. Des graines d'artistes qui, cinq jours durant, se laissent aller à l'art de la scène, au plaisir de monter sur les planches et de laisser libre cours à leur créativité.

Cette liberté de créer, le responsable du camp, Marc Woog, l'a d'ailleurs soulignée encore plus étendue que d'habitude cette année. Pour cette 31^e édition du camp, les cinq animateurs chargés d'encadrer les 77 enfants et adolescents inscrits ne se sont pas vus imposer un thème précis. «La seule consigne était d'amener les jeunes à se plonger dans l'enfance de leurs parents, de penser qu'eux aussi ont été enfants», note Marc Woog.

Répartis dans cinq groupes, les comédiens en herbe – tous âgés de 8 à 16 ans et domiciliés dans le Jura, Jura bernois, à Bienne et même à Bienne pour quelques-uns – ont ainsi l'occasion de travailler autour de divers éléments, tels que les vieil-



Masqués, les écoliers se prennent au jeu.

les idées de leurs aînés ou encore la série à succès des années 1990 Beverly Hills. «Chaque animateur peut emmener les participants dans son univers, leur faire découvrir certaines facettes du théâtre», sourit le responsable. Et de rappeler que l'objectif du camp reste d'ouvrir une porte sur le monde du théâtre contemporain. «Nous souhaitons leur faire découvrir notre passion de manière ludique, leur montrer que le théâtre peut être moder-

ne. Permettre aux animateurs de les entraîner dans leur monde est le meilleur moyen de transmettre cette passion!»

Un spectacle à voir samedi

Hier matin, l'enthousiasme était en effet de mise. Munis de masques blancs, plusieurs écoliers se plongeaient dans la peau de personnages divers. Un exercice auquel se prêtait volontiers Méline, âgée de 15 ans. «J'aime beaucoup la diversité des aspects, comme les émotions du visage ou les mouvements du corps par exemple», sourit cette citoyenne de Rossmonten, habitée du camp. «J'y participe chaque année depuis que j'ai 7 ans!»

Encore agrémentée d'ateliers et d'animations diverses, la formule distillée par la Coordination jeune public continue de séduire d'année en année. «Pour cette édition, les places ont toutes été réservées en à peine deux mois!» se félicite Marc Woog. Et d'inviter tout un chacun à venir assister au spectacle qui donnera les graines d'artistes, ce samedi, à 16 h à l'Aula de Chantemerle à Moutier.

RECONVILIER

Foire de Chaidon en mode rétro

Comme le veut la tradition, le comité d'organisation de la Foire de Chaidon a confié la réalisation de son affiche à un artiste de la région. Les honneurs sont revenus cette année à un habitué, à savoir Frédéric Moser, qui a dévoilé hier ses créations. Dans des tons gris et sous la forme d'un parchemin, l'affiche 2019 embrasse à merveille le thème «rétro» choisi par les organisateurs. «La foire a fait son apparition dans la liste des traditions vivantes de la Confédération en 2017. Nous avons voulu marquer cela en montrant son ancienneté», explique le président Ervin Grün-



L'artiste Frédéric Moser (à gauche) et le président de la Foire Ervin Grünwald.

nenwald. La Foire de Chaidon aura lieu les 1^{er} et 2^e septembre. Elle verra notamment la tenue d'une originale course de cochons.